Image not found or type unknown

Soldes tout compte non payé

Par **michl**, le **17/11/2013** à **21:25**

Bonjour a tous ,
Je suis nouveau ici et heureux de savoir qu'une communauté comme celle ci existe ! Et vous remercier d'avance pour votre aide.

Je vous explique mon cas .
Je viens de terminer mon CDD auprès de mon employeur . Nous sommes le 17 novembre j'aurais du recevoir mon solde depuis le 31 octobre . depuis il fait que de reporter mon paiement en me posant des lapins a chaque rdv qu'il me pose pour me payer.
Je sais qu'il rencontrer des difficulté financière et qu'il continuera de reporter mon paiement tant qu'ils n'aura pas soldé le compte de son entreprise .

Cependant pour ma part je ne suis pas paye par pôle emploi avant mi-décembre. Je cummule les dettes et subis un harcèlement de ma banque...
Mon ancien employeur fait la sourde oreille mal grès mes nombreuse relance .
Je vous demande qu'elle recours j'ai aujourd'hui. Que me conseiller vous ?

Par **P.M.**, le **18/11/2013** à **13:05**

Bonjour,
Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure à l'employeur avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **michl**, le **18/11/2013** à **14:35**

Bonjour je vous remercie de votre réponse rapide.
Auquel cas je n'ai toujours pas de reponse après ce courrier que dois je faire ?

Par **P.M.**, le **18/11/2013** à **15:01**

Eh bien ! Saisir le conseil de Prud'Hommes en référé...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés